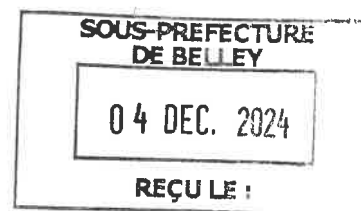


COMMUNE DE BRENS EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le 30 Novembre, Le Conseil Municipal de la Commune de Brens dûment convoqué le 26/11/2024 s'est réuni en conseil ordinaire à la Salle du Conseil en Mairie sous la présidence de Mme le Maire.

<u>Date d'affichage</u> 02/12/2024
<u>Date de convocation</u> 26/11/2024
<u>Nombre de Conseillers :</u>
- En exercice : 15
- Présents : 13
- Pouvoirs : 2
- Votants : 15
<u>Votes exprimés :</u>
- Pour : 15
- Contre : 0
- Abstention : 0

	Présent(e)	Absent(e)	Pouvoir		Présent(e)	Absent(e)	Pouvoir
S. LACHIZE-PICCINO	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		I. SANTOS-CANTERO	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
N. AUBRUN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		A. GUILLEMIN	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	G Chatel
S. GAYRAUD	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		C. PINTI	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
G. CHATEL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		P-Y. GENS	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
R. NOVEL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		L. PUJOS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
G. DELAHAYE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		F. MARTIN	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	N Aubrun
I. BOUVET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		N. DURAND	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
G. PREVOST	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					



Secrétaire de séance : Mme Stéphanie Gayraud.

Objet : Détermination du nombre d'adjoints

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L 2113-1 et L 2122-2 ;

Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant que ce pourcentage donne pour la commune de Brens, un effectif maximum théorique de (4) quatre adjoints.

Il est proposé à l'Assemblée de procéder à la création de 2 postes d'Adjoints

- ✚ Un poste de 1^{er} Adjoint en charge des Services Techniques
- ✚ Un poste de 2^{ème} Adjoint en charge des Finances.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- ✚ Décide la création de (2) deux postes d'adjoints.

Ainsi fait et délibéré.

Brens le 02 Décembre 2024
Le Maire,
Sandrine LACHIZE-PICCINO